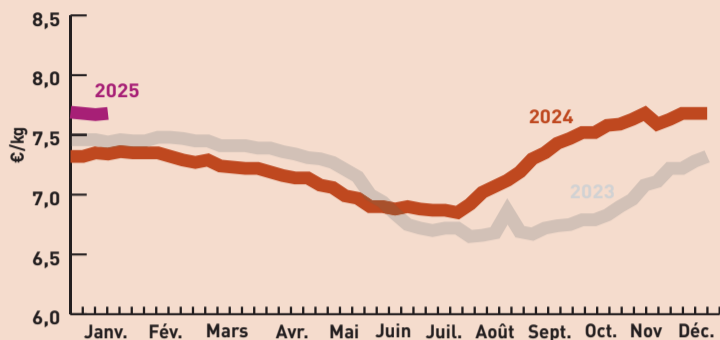


Veaux

Veaux de boucherie (kg net entrée abattoir)				
Cotations nationale FranceAgriMer du 20/01/25 au 26/01/25				
Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	10,93 €	-	-
U	-	8,88 €	8,10 €	-
R	-	7,91 €	6,65 €	-
O	-	7,68 €	6,36 €	4,75 €

Veaux rose clair 0 - Cotations FranceAgriMer



Jeunes veaux (prix min-maxi en euros)	Marchés régionaux du 27/01/25 au 28/01/25			
	Mâles croisement	Femelles croisement	Mâles Montbéliard	Mâles Laitiers
St Laurent-de-Chamousset (veau de 10 j à 4 sem) Supérieur/Élevage (min-max)			Race mixte (+60 kg) 320-380 €	Croisé mixte 620-675 €
Saint Étienne (veau 45-50 kg - Mixte)	340-430 €	230-300 €	160-220 €	(40-45 kg) 80-110 €
Saint Étienne (veau 50-55 kg - Mixte)	470-530 €	320-410 €	220-290 €	130-150 €
Saint Étienne (Supérieur élevage)	560-640 €	430-490 €	290-370 €	160-200 €
Bourg-en-Bresse (veau 45-50 kg - engrais 0)	205-275 €	175-235 €	120-175 €	80-115 €

Caprins

Chevreau vif (prix «départ élevage» hors taxe exprimé en euro/kg vif) Cotations FranceAgriMer du 20/01/25 au 26/01/25				
Poids	Prix moyen	Variation		
		Valeurs	%	
8 à 11 kg	3,71	0,00	0,00	

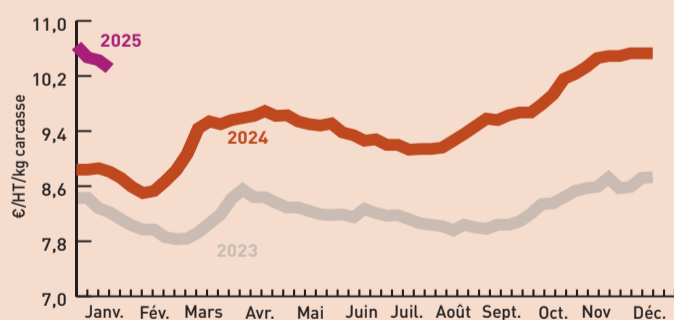
Reconduction de la cotation, volumes faibles.

Ovins

Prix moyen pondéré (entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse [5 ^e quartier inclus]) Cotations FranceAgriMer du 20/01/25 au 26/01/25				
Cat.	Poids	U	R	O
Couvert	13 - 16 kg	-	10,60 €	10,12 €
Couvert	16 - 19 kg	-	10,57 €	9,82 €
Gras	13 - 16 kg	-	-	-
Gras	16 - 19 kg	-	10,21 €	-

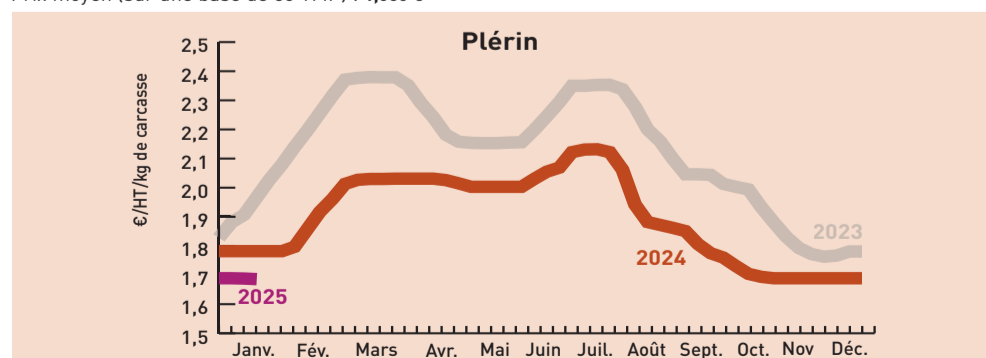
Prix moyens pondérés (entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse [5 ^e quartier inclus]) Cotations FranceAgriMer du 20/01/25 au 26/01/25	
Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis
10,31 (-0,124)	11,36 (+0,22)

Prix moyen pondéré des agneaux



Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (3 305 porcs présentés) Cotations du 27/01/2025	
Prix moyen (sur une base de 56 TMP) :	1,686 €



Porcs abattus en Rhône-Alpes Cotations FranceAgriMer du 17/01/25 au 23/01/25	
Prix moyen (sur une base de 56 TMP) :	1,96 € (=) /carcasse euros

Annonces légales



SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Appel à candidatures

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AS 42 25 0013 01 : superficie totale : 1 ha 34 a 92 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : SAINT-SAUVEUR-EN-RUE (1 ha 34 a 92 ca) - '0383 CHE DE LA PONSONNIERE' : B-356 - 'CHAVENERIOL' : B-355-357-363-578. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 42 25 0025 01 : superficie totale : 1 ha 46 a 05 ca dont 1 ha 46 a 05 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : CHALAIN-D'UZORE (1 ha 46 a 05 ca) - 'LA PREVOTE' : C-216. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 42 25 0023 01 : superficie totale : 2 ha 22 a 24 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : SAINT-PRIEST-LA-ROCHE (2 ha 22 a 24 ca) - '0143 CHE DE VENDRANGES' : C-1027 - '0201 CHE DE VENDRANGES' : C-971 - 'A SALOIS' : C-968-976-977. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 42 25 0026 01 : superficie totale : 4 ha 73 a 19 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et Exploitation de + de 5 ans. Parcellaire : SAINTE-FOY-SAINT-SULPICE (4 ha 73 a 19 ca) - '0208 RTE DE RUGNIEUX' : D-350 - 'LES RUGNIEUX' : D-241-248-249-363-453-493. Zonage : CN. Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 15/02/2025 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <http://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction42@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 5, rue de la Télématique 42000 ST ETIENNE - Mail : direction42@safer-aura.fr.



Société d'avocats
57, rue du Clos Notre Dame
CS 79913
63057 Clermont-Ferrand Cedex 7

SAIKO

Constitution

DENOMINATION : SAIKO
FORME : Société par Actions Simplifiée
CAPITAL : 507 800 €
SIEGE SOCIAL : 27 avenue Jean Martouret 42160 ANDREZIEUX BOUTHON
ACTE CONSTITUTIF : SSP du 23/01/2025
OBJET : prise de participation dans toutes sociétés de quelque forme que ce soit, et quel que soit leur objet ; gestion directe ou indirecte de ces participations ainsi que de tous portefeuilles d'actions, de parts ou d'obligations ; participation dans toutes sociétés immobilières, quelle qu'en soit la forme et quel qu'en soit leur objet ; réalisation de toutes prestations de conseil aux entreprises, prestations de direction et de management, gestion administrative, commerciale, financière et comptable
DUREE : 99 ans.
CESSIONS : Toute cession à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à une procédure d'agrément selon les règles statutaires.
ACCES AUX ASSEMBLEES : Tout associé peut participer aux assemblées et chaque action donne droit à une voix.
PRESIDENT : M. Antoine BASTHARD-BOGAIN, demeurant à ANDREZIEUX BOUTHON (42160), 27 avenue Jean Martouret
DIRECTEUR GENERAL : Mme Sarah BASTHARD-BOGAIN, demeurant à ANDREZIEUX BOUTHON (42160), 27 avenue Jean Martouret
Immatriculation au R.C.S. de SAINT ETIENNE
Pour avis et mention : Le Président.

AACI AUDIT

Avis de constitution

Par acte S.S.P. du 28.01.2025 il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : AACI AUDIT
FORME : S.A.R.L.
CAPITAL : 10 000 €
SIEGE SOCIAL : SAINT-ETIENNE (42000) 26 avenue de Verdun
OBJET :
- l'exercice de la profession de commissaire aux comptes, dès son inscription sur la liste des commissaires aux comptes.
Elle peut réaliser toutes opérations qui se rapportent à cet objet social et qui sont compatibles avec celui-ci, dont la détention de participation de toute nature, dans les conditions fixées par les textes législatifs et réglementaires encadrant l'exercice de la profession de commissaire aux comptes, notamment ses règles de déontologie.
A ce titre, la société s'engage à respecter :
- la réglementation liée aux incompatibilités et aux risques de conflits d'intérêts,
- l'indépendance de l'exercice professionnel de ses associés et de ses salariés.
DUREE : 99 ans.
GERANT : M. Yves BEGON, demeurant à PONT-SALOMON (43330) 10 Allée des Abbeles,
R.C.S. : SAINT-ETIENNE
Pour avis,

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Philippe REGENT, Notaire Associé de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée « OFFICE NOTARIAL DES COMTES DU FOREZ », titulaire d'un Office Notarial à MONTBRISON (Loire), 4 place du Docteur Jean Vial, CRPCEN 42090, le 28 janvier 2025, a été conclu l'aménagement de régime matrimonial, en y insérant une clause de préciput sur le logement de famille et les meubles meublants, avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

ENTRE : Monsieur Gilles Jean Marie PIE-GAY, retraité, et Madame Corinne Marcelle FLOQUET, retraitée, demeurant ensemble à VALEILLE (42110) 262 chemin de la Tuilière. Monsieur est né à VILLEURBANNE (69100) le 4 mai 1962, Madame est née à SAINT-ETIENNE (42000) le 30 décembre 1959. Mariés à la mairie de CHALAIN-D'UZORE (42600) le 25 janvier 1986 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

Rectificatif

Rectificatif à l'annonce parue le 22/11/2024, concernant la société EURL PARDI DESIGN
Il a lieu de lire : L'AGE en date du 14/10/2024 au lieu du 14/11/2024.
Et d'ajouter : La date d'effet de la dissolution amiable est au 31/12/2024

SCI QHP

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la « SCI QHP »,
SCI au capital de Huit Mille Euros (8.000 €)
Siège social : 465 Route de Bourg Argental - 42660 PLANFOY
Objet social : l'acquisition, la propriété, la location, la sous-location de tous immeubles ou tenements immobiliers, leur administration et leur exploitation par bail, bail à construction ou autrement
Durée : 99 ans - R.C.S. ET DEPOST : SAINT ETIENNE (Loire).
Co-Gérants : Mme Corinne MICHEL, demeurant : 58 Route de Bourg Argental, 42220 SAINT SAUVEUR EN RUE, M. Christian CHANDY, demeurant : 670 Route de la Garde Paradis - 42550 USSON EN FOREZ, Mme Christelle MARGOT, demeurant : 1167 Route des Gauds - 42660 SAINT GENEST MALIFAUX, Mme Emeline MORELLON, demeurant : 268 Chemin du Champ, 42660 SAINT REGIS DU COIN, M. Jérôme PASQUO, demeurant : 14 impasse Pasquio - 07430 COLOMBIER LE CARDINAL, M. Henri CELLIER, demeurant : 90 rue de Mollian - 42130 SAINTE AGATHE LA BOUTERESSE, M. Ulric SAGE, demeurant : 25 place de Salivas - Sassolas - 07430 SAVAS, Mme Virginie JOURJON, demeurant : 2597 route du Parc, Lieudit Les Essertines, Rochetaillée, 42100 SAINT ETIENNE.

Vente de bois

En application des art. L. 331-19 et suivants du Code Forestier, avis est donné de la:

VENTE DE PARCELLES EN NATURE DE BOIS

sises sur la Commune de CHALMAZEL JEANSAGNIERE (LOIRE)

Cadastrées :

Lieudit "Bois du Cluzel" section AI n° 19 de 99 a 07 ca

Lieudit "Bois Gournier" section BL n° 16 de 85 a 36 ca

Lieudit "Bois Chapaliaux Ouest" section BN n° 34 de 01 ha 54 a 00 ca et n° 35 de 19 a 60 ca

Prix : 15 000,00 €

Frais d'acte en sus

Les propriétaires des parcelles boisées contiguës tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux disposent d'un délai de deux mois, à compter de l'affichage en mairie pour faire connaître à Maître Maxime BLANC, notaire à SAINT GERMAIN LAVAL (42260), 247, Rue Nationale, par lettre recommandée avec avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence, aux prix et conditions contenus dans les présentes.

Le tout sous réserve du non-exercice du droit de préemption éventuel de la SAFER AUVERGNE RHONE ALPES.

Maître Maxime BLANC

SARL LEXMENZA

Avocats

3 Rue de la Résistance - 42000 SAINT-ETIENNE
Tél. 04.77.32.79.47 - Mail : contact@lexmensa.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'un appartement et d'une cave à Saint-Etienne (Loire - 42000)

Sur la Commune de SAINT-ETIENNE (42000), dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété situé 5 Rue François Gillet, et cadastré Section EM n°44, les lots de copropriété suivants :

- Lot n°8 (huit) :

Une cave au sous-sol de l'immeuble A

Et les 2 / 100èmes des parties communes générales

- Lot n°37 (trente-sept) :

Au premier étage de l'immeuble C, un appartement d'une superficie de 40.75 m², comprenant deux pièces et cuisine

Et les 40 / 100èmes des parties communes générales

Suivant règlement de copropriété et état descriptif de division du 3 janvier 1962 publié au service de la publicité foncière de SAINT-ETIENNE (1er bureau) le 20 février 1962, Volume 1947 n°35

Modifié :

- Suivant acte du 20 juin 2013, publié au service de la publicité foncière de SAINT-ETIENNE (1er bureau) le 23 septembre 2013, Volume 2013 P n°4116.

- Suivant acte du 8 août 2014, publié au service de la publicité foncière de SAINT-ETIENNE (1er bureau) le 8 septembre 2014, Volume 2014 P n°3767

Les biens semblent inoccupés mais sont extrêmement encombrés.

L'adjudicataire fera son affaire personnelle de toute éventuelle location ou occupation sans recours aucun contre le vendeur poursuivant la vente.

MISE A PRIX : 5 500 €, plus frais et charges

ADJUDICATION fixée le jeudi 20 mars 2025 à 14 heures

à l'audience des adjudications du Tribunal Judiciaire de SAINT-ETIENNE (42000)
Place du Palais de justice

A la requête de :

Le SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de l'immeuble situé 5 Rue François Gillet à SAINT ETIENNE (42000), agissant par son syndic, la SAS IMMO DE FRANCE FOREZ VELAY, au capital de 3 500 000 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT ETIENNE sous le numéro 305 934 960, dont le siège social est sis 47 Rue de la Montat à SAINT ETIENNE (42000), où elle est représentée par son Président en exercice domicilié en cette qualité au dit siège,

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Tribunal Judiciaire de SAINT-ETIENNE ou en l'étude de la SARL LEXMENZA, Avocats à SAINT-ETIENNE.

Les visites auront lieu le **vendredi 28 février 2025 de 11 heures à 12 heures** par l'intermédiaire de la SELARL ACT-e-Huissiers.42, Commissaires de justice à LE CHAMBON FEUGEROLLES.

Les enchères doivent être obligatoirement portées par un avocat inscrit au Barreau de SAINT-ETIENNE.

CUMA CBO

Société coopérative agricole à capital variable

Siège social : 2 rue Colonel Combe

42110 Feurs

N° d'agrément 42 089

N° d'immatriculation au RCS Saint-Etienne : 411 156 862

Clôture de liquidation

Aux termes de l'AG ordinaire en date du 19 décembre 2024, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de Saint-Etienne.

Le liquidateur,
Jean-Michel Saulnier

Avis

Par testament olographe du 10.06.2014, Mme Juliette Marie Célestine SAVY, Vve BOUCHET, retraitée, dmt à ST-ETIENNE, 15 rue des Drs Charcot, née à MONTFAUCON-EN-VELAY (43290) le 19.06.1923, décédée le 30.06.2022 à ST-ETIENNE (42), a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me MARTINON, notaire à ST-ETIENNE (42), le 24.10.2022 suivant PV dont la copie authentique a été reçue par le greffe du TJ de ST-ETIENNE.

Les oppositions pourront être formées auprès de Me GARONNAIRE, notaire à ST-ETIENNE, 8 allée de l'Informatique, notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis

G.D.V. – GESTION DES VIANDES

S.A.S.U. au capital de 940 000 €

Siège social : SAINT CHAMOND (Loire)

3 Allée Michael Faraday - Stelytec

R.C.S. : SAINT ETIENNE 414 992 545

Changement de Dirigeants

En date du 29 novembre 2024, le président de la société a, à compter du 1^{er} décembre 2024 :

1) constaté la démission de Monsieur Christophe POULAIN de ses fonctions de Directeur Général

2) nommé Monsieur Matthieu CUEGNIET, demeurant à ELBEUF (Seine Maritime) 19 rue André Maurois aux fonctions de Directeur Général

3) nommé Monsieur Christophe POULAIN demeurant à LORETTE (Loire) 11 Chemin du Chambon aux fonctions de Directeur Général Délégué

Dépôt Légal RCS : ST ETIENNE

LA PRESIDENCE



SARL FEASSON

Avis de constitution

Par acte SSP du 29/01/2025, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SARL FEASSON

Objet social : Tous travaux agricoles, tous travaux forestiers, déneigement, Travaux publics, terrassement, Achat revente de bois de chauffage, de matériels agricoles, de céréales et de tous produits agricoles, La prestation de service de chauffeur, L'exploitation d'installation de production d'électricité de toutes origines.

Siège social : 450 route des Benevis 42220 Burdigines.

Capital : 2000 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. FEASSON Denis, demeurant 450 route des Benevis 42220 Bourg-Argental

M. FEASSON Michel, demeurant 7 ruisseau de la Vercontine 42220 Bourg-Argental

Cession de parts libre entre associés, soumises à agrément dans les autres cas.

Immatriculation au RCS de Saint-Etienne

SCEA LA FERME DE L'EPI VERT

au capital de 400.000 €

25 Impasse du Détour -

42740 SAINT-PAUL-EN-JAREZ

899 125 850 RCS ST-ETIENNE

TRANSFORMATION

Suivant délibération en date du 01/01/2025, de l'AGE de la SCEA La Ferme de l'Epi Vert, les associés ont transformé la SCEA en SCI, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : « SCI Les Cousins »

Capital Social : 400.000 €.

Siège Social : 25 Impasse du Détour - 42740 ST-PAUL-EN-JAREZ.

Objet : L'acquisition, la propriété, la location, la sous-location de tous immeubles ou tènements immobiliers, leur administration et leur exploitation par bail, bail à construction ou autrement.

Durée : 99 ans.

Gérants : M. Maxime PIOTEYRY : 25 Impasse du Détour - 42740 ST-PAUL-EN-JAREZ et M. Vincent BONCOMPAIN : 8 Rue de l'Asile - 42740 ST-PAUL-EN-JAREZ.

CHRONIQUE JURIDIQUE |

Fraude bancaire

Vous avez constaté, sur votre compte bancaire, qu'une opération a été effectuée à votre insu. Vous pensez être victime d'une fraude bancaire et vous vous interrogez sur la responsabilité de votre établissement bancaire ?

Toute victime de fraude à la carte bancaire doit faire opposition sans délai, ce qui permettra de bloquer l'utilisation de la carte. Cela doit se faire au plus tard 13 mois après le débit frauduleux.

Il est également vivement conseillé de signaler cette fraude aux services de police ou de gendarmerie, ce signalement peut être effectué en ligne via la plateforme « Perceval ».

Le Code monétaire et financier prévoit aux articles L. 133-17 à L. 133-20 que la responsabilité du payeur ne sera pas engagée (sauf en cas d'agissements frauduleux de sa part ou en cas de négligence grave à ses obligations). En effet, une présomption de responsabilité pèse sur l'émetteur de la carte de paiement (banque) et non sur le client.

Si la banque estime que la responsabilité incombe au payeur pour manquement à ses obligations, c'est à elle de le prouver. L'article L133-23 du Code monétaire et financier précise que non seulement l'établissement bancaire doit prouver la responsabilité du consommateur, mais que l'utilisation sécurisée de la carte ne suffit pas à prouver que le payeur « n'a pas satisfait intentionnellement ou par négligence grave aux obligations lui incombant en la matière ».

La banque pourra ainsi se dégager de sa responsabilité en apportant la preuve de l'authentification certaine du titulaire du compte bancaire ainsi que la négligence de ce dernier dans la préservation de ses données bancaires et dans l'utilisation de sa carte bancaire, ce qui peut s'avérer difficile !

Les tribunaux ont par exemple retenu la négligence grave du client lorsque :

- ce dernier reconnaît avoir communiqué ses données personnelles à un tiers ;
- a répondu à un courriel frauduleux comportant de multiples fautes d'orthographe et lui demandant de communiquer son nom, numéro de carte bancaire, la date d'expiration et le cryptogramme ;
- l'utilisateur de service de paiement aurait pu raisonnablement avoir un doute sur la provenance d'un courriel en raison de nombreux indices qui permettaient de douter de sa provenance.

Dans la plupart des décisions rendues en défaveur des clients, ces derniers avaient reconnu avoir été victime de tromperie ou avoir communiqué des informations confidentielles. ■

Marie-Christine Persol,
FDSEA de la Loire, Service juridique



LOUME

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution, par acte sous-seing privé en date du 27 janvier 2025 d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LOUME

Forme : Société civile immobilière

Capital : 1 000,00 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

Siège social : 17B, rue de la presse - 42000 SAINT-ETIENNE

Objet : Toutes activités d'acquisition, de mise en valeur, d'aménagement, d'administration, d'exploitation par bail, mise en location de locaux meublés ou non meublés, ou autrement, de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément;

A titre accessoire et exceptionnel, la souscription de tout emprunt et l'octroi de toute garantie nécessaire à la réalisation d'opérations mentionnées au premier alinéa ou encore l'aliénation de tout immeuble devenu inutile à la Société, que ce soit par vente, échange ou apport en société

Durée : 99 ans

Gérance : Madame Déborah GUERLOT, demeurant 1, Boucle de la Pierre du Soleil - Malancourt-La-Montagne - 57360 AMNÉVILLE

Cessions de parts : Toutes les cessions sont soumises à agrément

Pour avis,
La gérance

THOMAS BOUVARD CHOCOLATIER

SAS au capital de 5.000 €

Siège social : Rue des Ribes

ZA Les Granges

43110 AUREC SUR LOIRE

900.913.732 RCS LE PUY EN VELAY

Transfert du siège social

En date du 24/12/2024, l'actionnaire unique a décidé de transférer le siège social à SAINT BONNET LE CHATEAU (42380), 1 Place de la République, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La société immatriculée 900.913.732. RCS du PUY EN VELAY fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de SAINT ETIENNE.

Pour avis

ATELIER FOREZIEU DU FRAIS

S.A.S. au capital de 1 000 000 €

Siège social : LA TALAUDIERE (Loire),

Pôle de la Viande – 55 Allée de la Halle

R.C.S. : SAINT ETIENNE 316 535 046

Modifications

En date du 29 novembre 2024, le président de la société a, à compter du 1^{er} décembre 2024, pris acte de la démission de Monsieur David TOURON-FERNADEZ de ses fonctions de Directeur Général Délégué,

DEPOT LEGAL : R.C.S. SAINT ETIENNE, LE PRESIDENT

ACHATrans

Avis de constitution

Avis est donné aux termes d'un acte SSP du 28 janvier 2025 à Roche-la-Molière de la constitution de la SASU ACHATrans

Capital de 9000 €.

Siège social : 10 impasse Ferréol à ROCHE-LA-MOLIERE (42230).

Objet social : le transport routier de marchandises avec des véhicules de plus de 3,5 tonnes.

Durée de la société : 99 ans.

Président : M. Najmi BRAHIM demeurant à Roche-la-Molière (42230), 10 impasse Ferréol.

Immatriculation : RCS Saint-Etienne. Le Président.

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2023, le tarif annuel 2024 des annonces légales est calculé au caractère. Il est fixé à 0,183 euros HT le caractère pour le département de la Loire. Les avis de constitution, de liquidation, clôture de liquidation, procédures collectives, les logos et entêtes font l'objet d'une tarification au forfait. Ces tarifs ne peuvent faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

ANNONCES LÉGALES

➔ Une question ?

Appelez Pauline au
04 77 92 80 30

ou envoyez un mail à
legales@paysansdelaloire.fr